



Rapport annuel 2015 du Président

pour l'Assemblée générale du 17 juin 2016



Chers membres,
Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de 10 ans, notre Association organise le brevet fédéral pour les officières et officiers d'état civil. Bientôt 600 d'entre eux auront obtenu le brevet. La formation en allemand et en latin est organisée de façon différente. Depuis longtemps, mon souhait est de pouvoir uniformiser la formation sur le plan fédéral. Le 2 septembre 2015 nous avons fait un pas dans ce sens. Monsieur Mario Massa, Chef de l'Office fédéral de l'état civil, a réuni le GLEC (groupe latin de l'état civil), l'Association Suisse à une table ronde qu'il a dirigée lui-même. C'est avec un grand plaisir que je peux affirmer que les deux formations ne sont pas si différentes. Un groupe de travail a été mis sur pied afin d'harmoniser les supports de cours et la formation et de s'approcher davantage de notre but. En septembre prochain, ce groupe de travail présentera les résultats de son travail. Je m'en réjouis par avance et remercie vivement tous les intervenants pour leur engagement.

En 2015, le tribunal fédéral a pris position en ce qui concerne les mères porteuses et le droit du nom accordée aux réfugiés reconnus. Cela apporte quelques sécurités pour l'application de la loi dans notre fonction. Je reste persuadé qu'il y aura encore beaucoup de modifications dans différents domaines.

Par l'engagement de Monsieur Rodolfo Semprevivo, l'unité Infostar tient son nouveau Chef. C'est un choix qui me ravit car je suis persuadé qu'avec lui, Infostar est entre de bonnes mains. Ceci est très important dans l'optique de l'arrivée du «nouvel Infostar», même si celle-ci sera programmée au delà de 2020.

Le flyer qui présente notre profession en 3 langues est à disposition dans beaucoup d'états civils et cela est une très bonne chose pour faire connaître notre travail. Vous pouvez en tout temps en recommander à notre secrétariat.

Sur le site de la Conférence des autorités de surveillance de l'état civil (CEC), un onglet «Docl» (Documentation internationale) a été mis à disposition des officières et officiers d'état civil. Cet outil devrait pouvoir vous aider lors de la saisie des personnes avec une nationalité étrangère dans Infostar et pour les renseignements à la clientèle. La commission chargée de la mise en ligne et de la formation de cette base de données «Docl», soutenue encore par un groupe d'accompagnement, prépare la documentation adéquate et devrait avoir terminé ce travail fin 2018. Il faut encore un peu de patience pour que cette base de données «Docl» contienne suffisamment d'informations pour être efficace. L'engagement des membres de cette commission est énorme

et je les en remercie. Mes remerciements vont également à la CEC pour le développement et la mise à disposition d'un tel outil de travail. J'admets que j'aurais souhaité un développement plus rapide, mais nous sommes sur le bon chemin et pouvons d'ores et déjà nous réjouir de pouvoir utiliser cette base de données «DoCl».

On n'a pas eu des grandes modifications de la loi en 2015. Malgré tout, notre beau métier reste exigeant. Sans aucun doute, il y aura encore beaucoup de petites et de grandes modifications à l'avenir.

Notre société a toujours subi des changements et sans nul doute que ceux-ci vont se poursuivre à l'avenir. Mais ils interviennent de plus en plus vite. Le monde bouge et avec lui également la matière de l'état civil. Nos législations doivent, cas échéant, s'adapter à la société et non pas le contraire. Restons donc ouverts à tout ce que l'avenir va nous réserver, dans le cadre professionnel et privé. Je vous invite dès maintenant à participer aux consultations qui vous seront soumises dans le cadre des futures modifications de loi. C'est vous qui êtes au plus près de la clientèle susceptible d'être touchée par ces modifications. Posez-vous toujours la question, en tant que client, quel serait votre souhait. Vous allez rapidement remarquer que toutes les lois ne sont plus vraiment en accord avec le monde actuel. Merci pour votre vigilance, vos propositions et votre aide pour la mise en forme.

Ci-après, vous trouverez mon rapport habituel concernant le déroulement des événements pour l'année 2015.

Assemblée générale

Notre Assemblée générale s'est tenue à St-Croix VD le 19 juin 2015. Monsieur Stéphane Rossini, le président du Conseil national, nous a conquis par son discours. Cela a été un grand plaisir pour moi.

Une minute de silence a été respectée en la mémoire de Monsieur Paul Dayer, membre d'honneur de notre Association, décédé dans sa 100ème année. Il fut membre du Comité durant 12 ans et l'a présidé durant 5 ans.

Les points, procès-verbal et rapport annuel 2014, ainsi que les comptes 2014, le budget 2016 et la cotisation ont été traités très rapidement.

Suite à la démission vers l'Assemblée générale 2015 de Madame Fränzi Bürki et du non remplacement de la démission de Madame Karin Banderet lors de l'Assemblée générale 2014, deux postes au Comité ont dû être pourvus. Madame Sonja Wyss, de l'état civil de Baar et Madame Sandrine Pocobelli, de l'état civil de Monthey, ont été nommées. Les deux nouveaux membres sont accueillis chaleureusement.

Le thème concernant notre démission de la Fédération Européenne des Officiers de l'état civil a occupé également notre précédente Assemblée générale. La proposition faite par le Comité de quitter cette Association a été acceptée par les membres. Notre démission interviendra pour fin 2015.

Après une petite pause, Madame Nathalie Mégevand, avocate et juriste auprès de OFEC, nous a parlé du thème „mort-nés et leur ensevelissement“. Samedi matin, Madame Elsbeth Müller, Directrice à UNICEF Suisse, a abordé le thème „naissances dans le monde“. Dans la même ligne, Monsieur Markus Stoll, de l'Autorité de surveillance du canton de Zoug, a repris le thème des „mères porteuses“.

Avant l'Assemblée générale, le Comité a rencontré tous les Présidents des différentes Associations cantonales et régionales.

Les échanges entre participants ont pu se concrétiser pendant l'apéritif du vendredi soir ainsi que du repas qui a suivi pris en commun. Puis du repas le samedi midi.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Assemblée générale sur notre site internet.

Comité

Quatre sessions ont pris lieu en 2015. Lors de la nomination des deux nouveaux membres, le Comité s'est réparti les tâches ainsi:

| | |
|--------------------|--|
| Roland Peterhans | Président et ressort finances |
| Alexandra Rohrer | Vice-Présidente et ressort formation |
| Gian Carlo Pescio | Ressort consultations |
| Willi Heussler | Ressort l'apport de spécialistes et relations étrangères |
| Yolande Michel | Ressort projets |
| Sandrine Pocobelli | Ressort projets |
| Sonja Wyss | Ressort Assemblée générale |

Le contact avec les Associations cantonales est très important pour moi. S'il ne m'est pas possible de participer à l'une ou à l'autre des Assemblées générales, un membre du Comité est automatiquement nommé pour me représenter. Je suis également très reconnaissant auprès de la Conférence des autorités de surveillance de l'état civil (CEC) pour les bons contacts que nous entretenons. Nous avons une nouvelle fois été invités à leur Assemblée générale et au cours de formation organisé annuellement. En 2015 la CEC a budgétisé un montant pour que nous puissions dans Infostar imprimer les formulaires concernant l'Autorité parentale conjointe. Un grand merci pour cela.

J'ai également été invité à l'Assemblée générale de l'Association suisse des services des habitants (ASSH). Après 7 années passées à sa Présidence, Monsieur Stephan Wenger a remis son mandat. Il a été remplacé par Madame Carmela Schürmann de Zurich.

Situation des membres

La situation des membres a été arrêtée au 31.12.2015.

| | |
|--------------------------|-----------|
| Membres collectifs | 490 |
| Membres individuels | 122 |
| <u>Membres d'honneur</u> | <u>10</u> |
| Total | 622 |

Site Internet

Il nous est agréable de voir que notre site est de plus en plus utilisé par les offices d'état civil, les Autorités de surveillance et les personnes en général pour les offres d'emploi dans le domaine de l'état civil.

Nous restons toujours à l'écoute pour toutes les améliorations que vous souhaiteriez apporter à notre site internet. Faites passer vos idées à notre secrétariat.

Formation et formation continue

En 2015, 47 candidates et candidats se sont présentés pour passer le brevet fédéral. 41 d'entre eux l'ont obtenu. Il leur a été remis le 26 novembre 2015 à Morat. Le quota de réussite se monte à 87,23%. Depuis l'instauration du brevet fédéral, 588 personnes ont été certifiées.

Je suis toujours très honoré que notre Association a reçu l'autorisation fédérale d'organiser ces sessions d'examens.

Important également pour moi, que la formation et les supports de cours soient dans un avenir proche identique pour toutes les régions linguistiques. Pour ce faire, l'OFEC organise en septembre 2016 la prochaine table ronde qui réunira à nouveau tous les partenaires. Il est certain que chacun de nous s'est déjà beaucoup impliqué dans ce sens. Le groupe de travail mise sur pied en septembre 2015 rendra compte du travail accompli en présence de Monsieur Mario Massa.

Consultations

Nous sommes toujours reconnaissants de pouvoir prendre position lors des différentes consultations qui nous sont soumises. Celles-ci sont régulièrement transmises aux Associations cantonales. Rappel des différentes consultations en 2015:

- Modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr); renforcement de la formation professionnelle supérieure
- Égalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- Révision de l'ordonnance fédérale sur l'état civil (OEC) et de l'ordonnance fédérale sur les émoluments en matière d'état civil (OEEC)

Nous n'avons pas pris position lors des deux consultations suivantes, puisque ils ne concernaient pas directement notre profession.

- Mise en œuvre de l'art. 121a Cst.
Adaptation du projet de modification – LEtr (intégration)
- Consultation sur l'ordonnance d'exécution relative à la loi sur la nationalité révisée

Merci à toutes les Associations cantonales qui ont participé à ces consultations.

Association européenne de l'état civil

Je m'exprime pour la dernière fois en ce qui concerne cette Association. Suite à la décision prise lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons quitté l'Association européenne à fin 2015.

C'est à Kassel en Allemagne qu'a eu lieu leur congrès 2015. Monsieur Willi Heussler et moi-même étions présents pour représenter la Suisse. Dans l'optique professionnelle, l'Assemblée a été intéressante. 160 personnes et 16 pays européens étaient présents. Pour plus d'informations concernant cette réunion le site www.evs-eu.org est à votre disposition.

Monsieur Willi Heussler et/ou moi personnellement ont toujours pris part, autant que possible, aux différentes réunions européennes.

Également en 2015 nous avons renforcé nos liens avec des associations allemande, autrichienne et bavaroise en se rendant visite lors des assemblées. Nous avons malheureusement dû décliner les invitations de nos collègues italiens et hollandais pour des raisons de dates.

Remerciements

Pour terminer, j'aimerais remercier

- mes collègues du Comité, ainsi que notre secrétariat
- les membres de la commission de formation et d'examen
- les membres de la commission Infostar
- les référentes et référents des différents cours de formation
- les expertes et experts ainsi que les correcteurs du brevet fédéral
- la Conférence des autorités de surveillance de l'état civil (CEC)
- l'Office fédéral de l'état civil
- l'unité Infostar (UIS)
- les membres de la table ronde.

Et un grand merci à vous, chers membres, officières et officiers de l'état civil. Par votre travail consciencieux journalier, vous offrez une bonne image de notre profession.

Association Suisse des officiers de l'état civil
Roland Peterhans, Président

Zurich, mai 2016